

## Soutenir les initiatives de nos commerces, pas les freiner !

### Postulat

Nous avons besoin d'un centre-ville vivant et attractif et d'une économie dynamique de notre ville. Comment soutenir les commerces qui s'y trouvent pour qu'ils survivent ?

Ils souffrent de la concurrence du commerce en ligne, qui connaît, ces dernières années, une croissance fulgurante (pour la Suisse, près de 15 milliards de chiffre d'affaires en 2024<sup>1</sup>). Ils dépendent aussi de l'animation du centre-ville, de l'accessibilité et des loyers pratiqués par les propriétaires. Sur ces éléments-là, les autorités communales n'ont pas de marge de manœuvre, ou limitée.

En revanche, il y a un élément qui est entre les mains des autorités communales et qui peut considérablement faciliter la vie de nos commerçant-e-s.

Leur interlocuteur principal est la police du commerce, qui délivre les autorisations d'exploiter et exerce une surveillance. Selon le retour de nombreuses personnes, la posture de cette autorité devrait être davantage dans le dialogue que dans le formalisme, pour éviter de la frustration et du découragement. Il existe une manière d'exercer les prérogatives légales et réglementaires tout en soutenant les commerçant-e-s. A cela s'ajoute parfois des règles apparaissant peu claires quant à leur source et à leur cohérence (par exemple, un nombre d'événements spéciaux par établissement fixé, apparemment, à sept, un chiffre très bas et dont on peine à comprendre la justification si ces événements sont respectueux du voisinage). Si la police du commerce est contrainte par un règlement de police communal ou des règlements d'application trop rigides, il pourrait être intéressant de les réviser pour en faire un outil adapté aux défis actuels.

Les commerces font également l'objet de taxes fixées par la police des constructions pour une guirlande mise sur leur vitrine ou une chaise décorée. Ces taxes, au faible montant et sans réel impact sur les finances communales, sont, elles-aussi, susceptibles de décourager.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste propose à la Municipalité d'examiner les pistes suivantes pour soutenir les initiatives de nos commerçant-e-s :

1. Orienter la mission de la police du commerce vers une mission permettant d'assurer le respect du cadre légal et réglementaire tout en apportant un soutien et un appui aux commerçant-e-s, recherchant des solutions pragmatiques et peu bureaucratiques ;
2. Autoriser plus de sept événements par établissement, en bonne intelligence avec les personnes impactées par ces événements ;
3. D'une manière générale, réviser les règlements concernés afin de soutenir les initiatives des commerçant-e-s qui contribuent à animer le centre-ville ;
4. Supprimer ou réduire tous les émoluments de peu d'importance pour ne pas décourager et faire gagner du temps à notre administration ;
5. Réfléchir à des mesures de sensibilisation de la population pour privilégier le commerce en ville plutôt qu'en ligne.

Pour le groupe socialiste

Joëlle Druey

Le 24 novembre 2025

---

<sup>1</sup> [https://handelsverband.swiss/wp-content/uploads/2025/03/Medias\\_Marche-Suisse-du-commerce-en-ligne-2024-FRA.pdf](https://handelsverband.swiss/wp-content/uploads/2025/03/Medias_Marche-Suisse-du-commerce-en-ligne-2024-FRA.pdf); voir également une étude de l'association suisse Public Eye sur le commerce de la mode en Suisse : <https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/industrie-textile/business-de-la-mode-en-ligne/capitalisme-de-la-mode>.